

REPUBLIQUE FRANCAISE

\*\*\*\*\*

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU

SYNDICAT MIXTE

SIZIAF

\*\*\*\*\*

SEANCE DU 02 AVRIL 2025

\*\*\*\*\*

Convocation adressée aux  
délégués le :

21 mars 2025

Délégués :

- En exercice : 48
- Présents : 25
- Votants : 40

Délibération

mise en ligne le :

16 avril 2025

Délibération certifiée

exécutoire le :

16 avril 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le deux avril à dix-huit heures trente, le Comité Syndical s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur André KUCHCINSKI, suite à la convocation qui lui a été faite le vingt et un mars, conformément à la loi, dont un exemplaire a été affiché à la porte du siège du Syndicat.

Étaient présents : M. André KUCHCINSKI, M. Steve BOSSART, M. Philippe BOULERT, M. Jean-Luc BOULET, M. Sébastien DARRAS, M. Kévin DEGREAUX, M. Jérôme DEMULIER, M. Jean-Marie DOUVRY, M. Philippe DRUMÉZ, M. Jean-Michel DUPONT, M. Yves DUPONT, M. Patrice FRÈRE, M. Hugues HOUZE DE L'AULNOIT, M. Stéphane POULET, M. Alain QUEVA, Mme Ewa VIVIER, M. Jean-François ANTONINI, Mme Carine BANAS, M. Philippe DALLE, M. Nicolas GODART, M. Bernard JASPART, M. Georges KOPROWSKI, M. Jean-Louis LEFEBVRE, M. Sébastien OGEZ, Mme Monique ZARABSKI.

Étaient excusés : Mme Leslie DZIURLA, M. André GUILLOU, Mme Anne-Sophie DUBOIS, M. Paul DRON, M. Christophe DRUELLES, M. Marcel PART, M. Sylvain ROBERT, Mme Christine STIEVENARD.

Ont donné procuration : Monsieur Dominique DELECOURT à Monsieur Philippe BOULERT, Monsieur Sylvain COCQ à Monsieur Sébastien DARRAS, Madame Pascale JOURDAIN à Monsieur Jérôme DEMULIER, Madame Nathalie LIMEUX à Monsieur Philippe DRUMÉZ, Monsieur Olivier GACQUERRE à Monsieur Jean-Michel DUPONT, Monsieur Alain DE CARRION à Monsieur Patrice FRÈRE, Madame Véronique DERANSY à Monsieur Stéphane POULET, Madame Joëlle FONTAINE à Mme Ewa VIVIER, Monsieur Frédéric WALLET à Monsieur Bernard JASPART, Monsieur Ludovic GAMBIEZ à Madame Carine BANAS, Monsieur Patrick PIQUET-BACQUET à Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Sébastien MESSANT à Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Geoffrey MATHON à Monsieur André KUCHCINSKI, Madame Sandra BABLIN à Monsieur Jean-Louis LEFEBVRE, Monsieur Nicolas FRANCKE à Monsieur Sébastien OGEZ

Secrétaire de séance : Monsieur Hugues HOUZE DE L'AULNOIT

L'article 11 de la Loi du 8 février 1995 prévoit que les collectivités territoriales doivent délibérer tous les ans sur le bilan de leurs acquisitions et cessions immobilières. Le bilan est annexé au compte administratif de la collectivité et porté sur les fonds de terre et les bâtiments (Article 518 du Code Civil).

**Cessions se rapportant à l'exercice 2024 :**

Budget annexe Terrains :

- Vente à la société VANHEEDE ENVIRONNEMENT d'un terrain sis BILLY-BERCLAU, cadastré sections AT n°141 de 20000 m<sup>2</sup> et AT n°155 de 10000 m<sup>2</sup>, soit 30000 m<sup>2</sup> moyennant le prix principal de 750 000 euros, selon délibération n°4 du 29 mars 2023 et acte de vente du 28 mars 2024 ;
- Vente à la société PROLOGIS France CLXXIII, dans le cadre de l'implantation PROLOGIS DC4, d'un terrain sis DOUVVIN, cadastré sections AC n°714 de 1657 m<sup>2</sup>, AD n°693 de 234 m<sup>2</sup>, AD n°694 de 134 m<sup>2</sup>, AD n°701 de 65011 m<sup>2</sup> et

1D –

**BILAN ANNUEL DES  
ACQUISITIONS ET  
CESSIONS  
IMMOBILIERES**

- AD n°707 de 4662 m<sup>2</sup>, soit 71698 m<sup>2</sup> moyennant le prix principal de 1 611 720 euros, selon délibération n°6 du 27 mars 2024 et acte de vente du 24 avril 2024 ;
- Vente à la société ETBH, d'un terrain sis DOUVVIN, cadastré sections AC n°699 de 2011 m<sup>2</sup>, AD n°675 de 2367 m<sup>2</sup>, soit 4378 m<sup>2</sup> moyennant le prix principal de 131 340 euros, selon délibération n°3 du 6 novembre 2024 et acte de vente du 17 décembre 2024 ;
  - Vente à la société SCCV 949 DOUVVIN pour le compte du promoteur immobilier POLYGONE, d'un terrain sis DOUVVIN, cadastré sections AD n°778 de 10410 m<sup>2</sup>, moyennant le prix principal de 312 300 euros, selon délibérations n°3 du 4 juillet 2023 et acte de vente du 17 décembre 2024.

**Acquisitions se rapportant à l'exercice 2024 :**

Budget annexe Terrains :

- Acquisition auprès de M. SEVERIN DUBOIS-HAVRANSART, d'un terrain sis BILLY-BERCLAU, cadastré section AD n°640 de 2947 m<sup>2</sup>, moyennant le prix principal de 8 841 euros, selon délibération n°6 du 4 octobre 2023 et acte de vente du 20 juin 2024 ;
- Acquisition auprès de M. JEAN-PIERRE VILETTE, d'un terrain sis BILLY-BERCLAU, cadastré section AD n°648 de 131 m<sup>2</sup>, moyennant le prix principal de 393 euros, selon délibération n°6 du 4 octobre 2023 et acte de vente du 20 juin 2024 ;
- Acquisition auprès de M. JACQUES DUBOIS-PLATRIER, d'un terrain sis BILLY-BERCLAU, cadastré section AD n°651 de 804 m<sup>2</sup>, moyennant le prix principal de 2 412 euros, selon délibération n°6 du 4 octobre 2023 et acte de vente du 20 juin 2024 ;
- Acquisition auprès de CONSORT DEMON, d'un terrain sis DOUVVIN, cadastré section AC n°367 de 259 m<sup>2</sup>, moyennant le prix principal de 4 662 euros, selon délibération n°6 du 6 novembre 2024 et acte de vente du 17 décembre 2024.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdit,

 Le Président  
PARC DES INDUSTRIES  
ARTOIS-VALD'AISNE  
  
André KUCHCINSKI